

EZY SUR EURE
POSE de la PREMIERE PIERRE
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE
4 JUILLET 2025

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Alaric MALVES,
Monsieur le Sénateur, Cher Hervé Maurey,
Monsieur le Conseiller Régional de Normandie, Monsieur Guy Dossang
Monsieur le Conseiller Départemental, Cher Sylvain Borrégio,
Madame la Vice-Présidente de l'Agglo du Pays de Dreux, Chère Christelle Minard,
Madame Stéphanie POUJAS, Directrice du PSLA,
Mesdames et Messieurs les Maires, Maires Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux d'Ezy,
Mesdames et Messieurs, Chers Amis

Lorsqu'en 2017, nous commençons à parler d'un projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, MSP, à l'endroit où nous sommes aujourd'hui, je ne pensais pas que tant d'années seraient nécessaires pour enfin la voir sortir de terre.

Il est vrai que la diminution du nombre de médecins généralistes disponibles, le non remplacement de médecins partant à la retraite, la difficulté, voire l'impossibilité pour nos concitoyens de trouver un médecin traitant, nous avaient, en tant qu'élus locaux responsables, semblé être une situation dont nous devions nous occuper en urgence.

Si l'équipe communale n'avait réfléchi qu'à la création d'une offre immobilière, sans voir plus loin que de proposer aux professionnels de santé un bel immeuble bien agencé et bien équipé pour travailler ensemble, nous aurions peut-être apporté un élément de solution au problème de la désertification médicale, mais nous serions passés à côté de l'essentiel.

Fin 2017, nous signons un contrat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, EPFN, pour le rachat de la Maison dite Lo Monaco. Dès 2018, nous demandons une étude de préfaisabilité pour la construction d'une Maison de Santé à l'EPFN, En effet le site, constitué d'un parking municipal et de la propriété

Lo Monaco attenante, proche du Centre-ville et de l'Eure et Loir se présentait comme stratégique.

Dans le même temps, Avec Claude Rougeron, Maire Adjoint et Médecin généraliste à la Retraite, nous réfléchissions à la meilleure manière de proposer aux professionnels de santé du territoire, 10.000 habitants sur les trois communes Anet, Ivry, Ezy ou encore plus de 20.000 habitants sur le bassin de vie de la vallée, la création d'une structure permettant d'améliorer l'offre de soins aux patients, de contribuer à une meilleure qualité des soins, d'optimiser le temps médical et les circuits de soins des patients, en un mot de coordonner l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Nous l'avons dit la Maison de Santé est une solution, mais pour coordonner l'ensemble des professionnels répartis sur le territoire, il fallait d'autres solutions, d'autres structures que certains appellent les Maisons de Santé multisites.

Après nombre de consultations des autorités, Agence Régionale de santé, Union Régionale des Médecins Libéraux, Ordre des Médecin, Caisse Primaire d'Assurance Maladie et moultés réunions avec les Professionnels de Santé du territoire, il est créé en 2019, par Claude Rougeron, une association pour élaborer un projet de santé qui, une fois validé par les autorités sanitaires, début 2022 covid oblige, deviendra le projet fondateur du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire de la Vallée de l'Eure, PSLA de la Vallée de l'Eure.

En parallèle, validé par l'ARS, le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire et la Maison de Santé Pluridisciplinaire s'inscrivent alors dans le schéma territorial de l'offre de santé du Canton de Saint André et au-delà de toute la partie sud du département de l'Eure.

Aujourd'hui le PSLA coordonne 26 Professionnels de santé dont 7 médecins généralistes répartis sur le territoire, 6 communes dans l'Eure et 7 dans l'Eure et Loir. Ils exercent soit au sein de la MSP de la Couture-Boussey, soit en Cabinet de Groupe, soit en individuel.

Pendant ce temps le travail d'étude et de préparation du dossier MSP poursuit son chemin. Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage AMO, (le cabinet CUBIK), est retenue. En 2022, En raison des contraintes PPRI (Risques d'inondation) du lieu d'implantation, nous consultons les Services de l'Etat. En effet, la situation du site est stratégique, mais la partie Nord est en zone rouge donc non constructible, donc destinée au parking visiteurs et la partie sud est en zone bleue donc constructible mais avec de nombreuses contraintes. Le résultat est

un arrêté préfectoral daté du 9 août 2022, qui impose principalement une construction sur pilotis (28 piliers), un rez-de-chaussée réservé au garage des professionnels pour respecter la cote de crue de 63,35 m NGF protégé par un bardage en briques qui laisse passer l'eau en cas de crue.

Fin 2022 une consultation d'Architectes est lancée. Elle aboutit mi 2023 au choix du Cabinet OGLO et de son projet architectural. Également en 2023, la maison Lo Monaco est déconstruite.

Après quelques adaptations complémentaires des Professionnels de santé et des services de l'Etat, ainsi qu'une étude de sous-sol pour les pluviales, le permis de construire est déposé début décembre 2023 pour 5 mois de consultation. Malgré mes tentatives pour en accélérer l'instruction, le permis ne pourra être signé que le 7 mai 2024.

4 mois supplémentaires seront nécessaires avant la publication de l'appel d'offres de consultation des entreprises pour la construction, 2 mois de plus pour dépouiller les plis et choisir 14 Entreprises pour 16 lots et 2 mois supplémentaires, soit fin janvier 2025, pour les notifier aux Entreprises :

Les Entreprises retenues sont : BOUQUET (Gros Œuvre), PELTIER (Charpente), JOLY (Couverture), BYN (Façade ITE), ALPROFER (Menuiseries extérieures), SIMO (Serrurerie), DBRL (Cloisons, Plafonds), JPV BATIMENT (Menuiseries intérieures), REVNOR (Revêtements Sols), SOGEP (Peinture), ROUSSEAU CASTRES ENERGIES (Chauffage Plomberie), TEAM RESEAUX (Electricité), TK ELEVATOR (Ascenseurs), EUROVIA (Voiries Réseaux), CUBIK AMO (Assistance Maîtrise d'Ouvrage), OGLO (Architectes), BETOM INGENIERIE (Maîtrise d'œuvre), DEKRA (Bureau de Contrôle), NORD OUEST COORDINATION (Coordinateur SPS).

Qu'elles soient remerciées pour leur engagement à réaliser dans les règles de l'art et dans les temps prévus cette Maison de Santé d'Ezy-sur-Eure.

Début février, le chantier démarre, nous pensions avoir vécu le pire. Pourtant mi-février, il s'avère qu'un réseau électrique et la fibre passent à l'endroit où doivent être érigés les piliers. Après quelques tergiversations, fin avril, ils sont déplacés. Le chantier peut reprendre, mais 2 mois supplémentaires ont encore été perdus.

Si tout se passe bien, il reste 12 mois de chantier, avant que la MSP soit opérationnelle et puisse recevoir les Professionnels de santé qui s'y sont engagés. Y exerceront dès l'ouverture, une Sage-Femme, un Gynécologue, 4 Infirmières DE, une Infirmière de Pratique Avancée, IPA, 2 ou 3 Kinésithérapeutes, 2 ou 3 Dentistes, une Psychomotricienne et une

Ergothérapeute sans oublier la Télémédecine et la Télé expertise, soit une vingtaine de professionnels dont certains exercent déjà dans le centre de santé provisoire que nous avons ouvert depuis plus un an et dont la majorité sont associés du PSLA. A terme 3 Médecins Généralistes viendront compléter cette offre de soins. Dès son ouverture la MSP pourra accueillir un Docteur Junior de médecine générale en relation avec les maîtres de stage du PSLA.

La MSP se présente donc comme un site supplémentaire, important du PSLA de la Vallée de l'Eure, tant en termes de nombre de professionnels de santé que d'outil de travail moderne et performant pour l'offre de soins, la qualité, le suivi et la coordination des soins.

Avant de terminer, je veux remercier les financeurs, sans eux la commune aurait beaucoup de mal à construire un tel édifice. Selon l'étude de préféabilité le coût du projet devait tourner autour de 1.500.000 euros. Au final cela sera plutôt 3.500.000 euros. La consultation des entreprises a été arrêtée à 2.367.000 euros.

Le projet est subventionné par l'Etat à hauteur de 690.000 euros, la Région Normandie 250.000 euros, le Département de l'Eure 200.000 euros. Nous verrons si la Région Centre Val de Loire respecte le contrat de territoire, signé avec l'Agglo, d'allouer 200.000 euros aux communes de l'Eure de l'Agglo du pays de Dreux, à condition qu'il s'agisse d'un projet à vocation intercommunale et interdépartementale. Ce qui est largement le cas de cette Maison de Santé et plus encore du PSLA multisite de la Vallée de l'Eure. A ce propos permettez-moi de remercier les 5 autres communes euroises de l'Agglo qui se sont désistées pour que ce projet de MSP puisse disposer de la totalité de la somme allouée par la Région Centre.

Au total, 1.340.000 euros de subventions, c'est une belle somme, mais cela ne représente que 38% des 3.500.000 euros final du projet. Il reste des marges de progrès. Nous candidatons donc maintenant au fond FEDER européen, géré par la région Normandie, pour une somme pouvant aller jusqu'à 1.000.000 d'euros, soit passer de 38% à 67% de subventions au mieux, mais toujours moins que les 80%, maximum légal.

Je veux remercier également Claude Rougeron, Maire Adjoint pour tout le temps passé, le nombre de réunions, et tout le travail accompli depuis huit années autour de la constitution puis du développement du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Je veux remercier également Claude Noë, Adjoint au Maire, et Magalie Barbier, DGS, pour le suivi de chantier très précis depuis que celui-ci a démarré.

Merci de m'avoir écouté, peut-être ai-je été un peu long ou suis-je entré un peu trop dans les détails, mais il est parfois nécessaire de pouvoir utiliser un tel évènement ou une telle audience pour faire passer quelques messages importants.

Pierre LEPORTIER
Maire d'Ezy sur Eure